

Bougy-Villars: vers un remaniement de la Municipalité en 2021



COMMUNALES 2021 Trois municipaux, dont le syndic, ne se représenteront pas l'an prochain. Appel aux bonnes volontés.

Les habitants de Bougy-Villars ont appris, le 2 décembre, lors de l'assemblée de commune, que le visage de leur Municipalité allait passablement changer l'an prochain. Trois municipaux, dont le syndic **François Calame**, ont décidé de ne pas se représenter en 2021. Ce dernier avait été élu en 2011 et était devenu chef de l'exécutif en 2016. **Christophe Favre**, élu en 2016, et son collègue Jean Toby Barbey, en 2018, ne rempileront pas non plus.

En revanche, Myriam Gaillard Houriet et **Mary-Claude Liang**, élues en 2016, veulent poursuivre l'aventure. Les deux municipales qui se portent à nouveau volontaires essaient de former une liste. Pour l'instant, seuls deux autres candidats se sont déclarés. Les deux sortantes annoncent, dans un communiqué, être désireuses «d'améliorer la qualité de vie dans le village par des solutions concrètes qui allient durabilité et responsabilité et de promouvoir la cohésion sociale en créant des opportunités de rencontre et d'échange. Cela passe par le dialogue, l'information et l'écoute.»